

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 15 septembre 2022

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

### Étaient absents représentés :

Marylène VERDEME à Catherine GOUDOUD  
Martine LEPETIT à Gilbert ROUSSEAU  
Jean-Jacques MORLAY à Gaston CHASSAIN  
Blanche ROUX à Nicolas BALOT  
Delphine GABOUTY à Pascal BUSSIERE

### Étaient absents excusés :

Marylène VERDEME, Martine LEPETIT, Jean-Jacques MORLAY, Blanche ROUX, Delphine GABOUTY

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal BUSSIERE

N°2022/D/062 - Objet : **Compte-rendu de délégation du Maire**

Par délibération en date du 23 septembre 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire certaines attributions conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

- Virements de crédits de 5200 euros sur la section investissement le 16/08/2022.
- Virements de crédits de 5200 euros sur la section investissement le 26/08/2022.
- Signature le 29/08/2022 de l'avenant n°1 au marché n°2021-7-FF-BC relatif à la fourniture de denrées alimentaires (Lot 14 : volaille fraîche et lapins frais certifiés).

### **Le Conseil Municipal prend acte**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 21 septembre

Le Maire,



Gaston CHASSAIN.

